

Conseil de janvier 2020

Secrétaire de séance : Stéphane DEROUET

Droit de préemption urbain

Le conseil ne préempte pas sur la vente du bâti

Programme local de l'habitat

Arrêt de projet

Le conseil

Le PLH est un outil de programmation qui définit pour 6 ans les orientations

- Trois volets :

1) Diagnostic avec la situation du logement sur le territoire (parc anciens, neufs, marché immobilier....)

2) document d'orientations stratégiques : choix du développement du territoire et moyens à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins (valorisation de l'existant, politique d'habitat en faveur des publics aux besoins spécifiques....)

3) programme d'actions territorialisé (19 actions) applicables selon la spécificité des territoires.

- 1 saumur ville centre

- 5 communes d'équilibre

- 14 communes de proximité

- 25 communes rurales

Les objectifs territorialisés ont été fixés à l'appui des potentiels fonciers. A savoir construction de 2700 logements sur la durée du programme

Le conseil valide à l'unanimité l'arrêt de projet.

Gestion des eaux pluviales

La compétence gestion des eaux pluviales revient aux EPCI depuis le 1^{er} janvier 2020.

Or, les conditions techniques, administratives et financières relatives à l'exercice de cette compétence ne sont pas clarifiées à ce jour. L'agglo demande donc aux communes de conserver par convention cette gestion pour 2020 afin de préciser les conditions de transfert pour 2021.

Le conseil accepte de conserver cette compétence pour une durée d'un an

Rapport d'activité 2018 de la CASVAL

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte le rapport d'activité 2018 à l'unanimité

Devis divers

La mise en place de la fibre présente des difficultés quand au passage des lignes aériennes sur la partie communale,

Route des froux : des frênes de 25 ans environ à couper

Donc il convient de procéder à de la coupe ou de l'élagage. Il va falloir en couper

Devis élagage des arbres pour la somme de 3 876 euros

Questions diverses (21h35-21h50)

- Inauguration rue georges péron en février (prendre arrêté)-date samedi 8 février ?
- Ilots : les protections sont maintenues dans l'attente de borne en plastique
- Vote du budget 3 mars 2019 à 20h
- Préparation du budget jeudi 13 février à 18h00
- Elections permanence : anne maud absente,
- 22 mars :
- Vœux : taxe enlèvement des ordures ménagères : 10,76%